

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [1]

Artikel: La protection civile fait du charme aux femmes : PC or not PC...

Autor: Berenstein-Wavre, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PROTECTION CIVILE FAIT DU CHARME AUX FEMMES PC OR NOT PC...

Fin novembre 1985 s'est déroulé, dans les locaux de la Protection civile (PC) de Bernex, un cours-test de protection civile comprenant un programme de trois jours conçu et donné par des femmes, précédé de deux jours avec un programme traditionnel « aménagé » pour la circonstance. Onze femmes et un homme ont participé à ce cours, résultat d'une motion déposée au Grand Conseil et des travaux d'une commission réunissant des représentantes des principales associations féminines, d'un délégué des communes et du directeur de la PC.

Voici le programme, conçu de manière à permettre aux mères qui le désirent de rester à la maison le jeudi, jour de congé des écoles.

Première semaine (programme traditionnel aménagé) :

● Lundi : 8 h. 30, introduction à la PC, son organisation. Mesures vitales de secours immédiats, règle pratiques. 45 minutes pause de midi.

Position des blessés, respiration artificielle, hémostase, exercices pratiques. 16 h. 30, fin de la journée.

● Mardi : 8 h. 30, la sécurité au foyer. Utilisation des extincteurs, démonstration, exercices pratiques. 45 minutes pause de midi.

Introduction aux mesures de protection atomique et chimique. Matériel de protection, comportement en cas de surprise atomique et chimique, manipulation du matériel. 16 h. 30, fin de la journée.

Deuxième semaine (programme spécial) :

● Lundi : 8 h. 30, élimination des déchets ménagers. Visite des Cheneviers. Explication. Discussion, conseils aux responsables de ménage.

Comment vivre ensemble. Introduction aux principales méthodes pour comprendre le comportement humain (analyse transactionnelle). 45 minutes pause de midi.

Comment vivre ensemble (suite). Analyse structurale qui permet de comprendre ce qui se passe à l'intérieur d'une personne. 16 h. 30, fin de la journée.

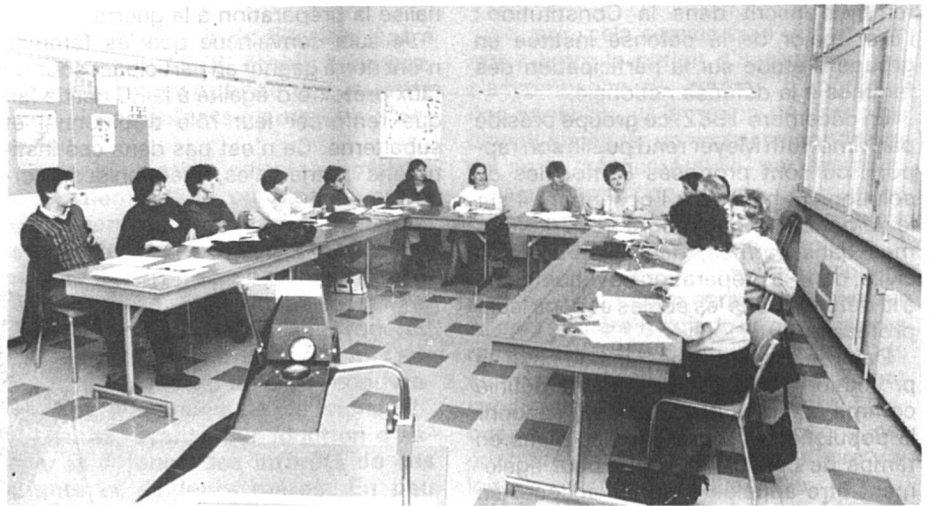


Photo Gordon Leverington

● Mardi : 8 h. 30, l'eau potable et l'eau usée. Visite de la station d'épuration des eaux. Explication, discussion. Conseils contre la pollution.

Comment vivre ensemble (suite). Analyse des transactions entre deux personnes. Exercices.

Comprendre certains types de transactions dont le dénouement comporte des sentiments déplaisants. 45 minutes pause de midi.

Comment vivre ensemble (suite). Analyse du scénario qui permet de comprendre le plan de vie suivi par une personne. 16 h. 30, fin de la journée.

● Mercredi : 8 h. 30, manger en période de crise. Les bases d'une alimentation équilibrée.

Exercice : préparation d'un repas à base de provisions. Repas en commun. Discussion et exercices théoriques. 15 h. 30, conclusions du cours. Distribution du livret jaune de la PC, affectation à un service de la PC communale.

16 h. 30, fin du cours.

27 FRANCS PAR JOUR

Ce livret jaune contient une enveloppe avec 25 à 30 francs qui représentent les frais de transport et les indemnités de fonction ainsi qu'une feuille à remplir et à renvoyer, pour les ménagères sans salaire, à la caisse cantonale de compensation qui paiera 27 francs par jour de « perte de gain » pour la salariée, à son

employeur qui paiera le salaire dû. L'année suivante, la volontaire peut s'inscrire à un cours dans sa commune.

La problématique de ce cours peut se résumer ainsi : « Les risques encourus par la population sont toujours plus nombreux : pollutions, catastrophes, incendies, terrorisme, guerre... Qu'elle travaille au foyer ou à l'extérieur, la femme doit avoir la possibilité de se former et de compléter ses connaissances, afin de réagir sagement aux risques qu'elle court, elle et sa famille. Dans un esprit de solidarité, elle doit également être en mesure d'apporter une aide efficace aux habitants de son quartier, de sa commune. » (Extraits du dépliant de propagande.)

Pour faire connaître ce nouveau cours, un prospectus illustré, tiré à 10 000 exemplaires sera diffusé dans les communes, dans les associations féminines, etc. Il comprendra un coupon grâce auquel les personnes intéressées (femmes ou hommes) pourront demander des renseignements et recevront alors les dates et horaires des futurs cours.

C'est le nombre de ces coupons en retour qui révélera l'intérêt ou non de cette expérience. Si 100 femmes seulement répondent, rien ne sera changé dans la PC. Mais il pourrait en être autrement si 1000 femmes ou plus se présentent.

Jacqueline Berenstein-Wavre
(participante au cours-test)